



Ma futur retraite et mon nouveau patron

Par **patricedenice**, le **23/09/2014** à **06:25**

voila, j ai un employeur qui a acheter kl etablissement ou je travail depuis 16 ans au mois de février 2014. Mon epouse de 79 ans est tres fatiguée et souvent malade ,et moi meme de plus en plus fatigué, je suis cuisinier toujours debout dans la chaleur avec le stress du service de midi ou il faut se donner a fond comme si on etait en retard a 3 personnes faire 100 couverts en 45 ou 50 minute le coeur en prend un coup, et donc j ai fait une demande a CARSAT de depart en retraite anticipé pour carriere longue j ai envoyé le document samedi 19.09 et hier , lundi 21 j en est parlé a mon patron!nil est pas content du tout , pas d accord j aurais du partir avant avec l ancien employeur , et puisque c est comme ca pas question de payer les indemnités de départ il fera tout pour que je parte avant en rupture de contrat ou me renverra pour faute grave n'en a t il le droit ????

Bonjour,La politesse voudrait qu'un message commence par un "bonjour" et se termine par un "merci".Merci pour votre attention...

Par **moisse**, le **23/09/2014** à **12:24**

Bonjour, C'est un homme charmant mais ignorant. La faute grave alléguée va déboucher sur une controverse devant le conseil des prudhommes qui risque de lui couter bien plus cher, et de vous permettre d'améliorer votre logis grandement. En plus c'est un crétin, car lorsque la rupture est à l'initiative de salarié l'indemnité est égale à un mois de salaire pour l'ancienneté considérée, sauf si votre convention est plus généreuse (ce qui serait étonnant compte tenu de la branche considérée). Ce n'est que lorsque le départ en retraite est à l'initiative de l'employeur qu'elle s'analyse comme un licenciement pour cause réelle et sérieuse avec des indemnités de licenciement (pas bien grasses cependant).

Par **patricedenice**, le **24/09/2014** à **07:09**

Bonjourrnje vous remerci pour vos réponses et vous pris de m excusez pour les formules de politesse, mais j étais tellement [a peuré, stresser , que] je ne sait plus trop ce que je dois fairernhier encore au travail [je suis cuisinier PAS CHEF , j ai fait remarquer au chef que les paim pour faire les hamburger etaient en date limite du 16.09.2014 , il m a repondu t occupe pas moi je sait ce qui est bon , et ils [avec le patron] m as obligé de les servir aux client ou alors de partir si cela ne me convenais pas .rnvous voyez le stress et ca vaetre comme ca tous les jours maintenant rnennfinrnmerci et aurevoir